

Aux Présidents des clubs de l'AVsBA

Martigny, le 15 septembre 2021

Concerne : **début des compétitions 2021**

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Suite à une conférence Zoom avec SWB et les présidents des AR le 14 septembre 2021, je vous communique les décisions qui ont été prises ce soir mais qui demanderont **confirmation par UN COURRIER DE SWB.**

**Pour les championnats SWB/CSJC :**

1. Les championnats débiteront aux dates prévues en septembre, début octobre avec comme possibilités :
  - a. Possibilité d'annuler les matchs à cause de Covid, manque de joueurs, d'officiels, bénévoles ou autre et cela sans frais et forfait.
  - b. Cette possibilité est limitée dans le temps jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2021. A partir de cette date plus de report de match, des frais et des forfaits enteront en vigueur comme pour un championnat normal. Pourquoi le 1<sup>er</sup> novembre, au 1<sup>er</sup> novembre toutes les personnes ayant la volonté de se mettre en ordre avec le passeport Covid ont eu la possibilité de le faire et dans les délais.
  - c. Si au 1<sup>er</sup> novembre trop de matchs ont dû être annulés ou reportés, trop de différences de matchs joués entre les diverses équipes, un plan B vous sera proposé, par équité sportive et cela afin que personne ne soit défavorisé.
  - d. Avec cette décision, SWB ne veut pas priver de jeu les équipes qui sont prêtes et qui désire jouer.
  - e. Pour ce qui est des matchs, les clubs doivent se soumettre aux directives des cantons concernant le nombre de personnes dans la salle, les cantines....

**Pour les championnats cantonaux :**

1. Pour les équipes sénières de deuxième ligue, début des compétitions dès le 1<sup>er</sup> novembre 2021.
2. Pour les U12, la Commission mini-basket a déjà envoyé les directives et les calendriers des tournois.
3. Pour les U14, U16, début en octobre car les joueurs ne sont pas concernés par le certificat covid. Mais par contre, les accompagnants doivent suivre impérativement les directives en vigueur (SWB et canton). L'AVsBA sera souple en cas de report jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2021. Pour les U16, reste à confirmer avec l'AVB à cause du championnat commun.

SWB et l'AVsBA répètent que nous appliquons les directives de la confédération et de cantons et que toutes les décisions ne sont nullement politiques par rapport à l'obligation vaccinale, chacun est libre de ses décisions.

Avec mes meilleures salutations et bonne saison malgré ces contraintes.

Pierre Giroud  
Président AVsBA